

Athénée Royal d'Uccle 1

EFA « La petite école dans la prairie »

Section fondamentale

Avenue Paul Stroobant, 72 B – 1180 Uccle

Tél. : 02/374.95.52 Fax : 02.374.56.20

fondamental@aru1.be www.la-petite-ecole.be

Twitter et Facebook



Uccle, le 7 septembre 2023

Chers parents des classes **MGC, MGD**

Voici l'horaire des séances de natation du mercredi.

Dès **le mercredi 4 octobre 2023**, votre enfant ira à la piscine Longchamp.

Équipement : *dans un sac en toile marqué au nom de l'enfant* :

- maillot (short interdit),
- bonnet
- essuie de toilette.
- prévoir un bonnet (capuchon) pour la sortie.

Voici l'horaire des 30 séances, sous réserve de changement en fonction des imprévus :

Octobre 2023	4, 11 et 18
Novembre 2023	8, 15, 22 et 29
Décembre 2023	6, 13 et 20
Janvier 2024	10, 17, 24 et 31
Février 2024	7, 14 et 21
Mars 2024	13, 20 et 27
Avril 2024	3, 10, 17 et 24
Mai 2024	15, 22 et 29
Juin 2024	5, 12 et 19

Le cours de natation est obligatoire, il fait partie du projet d'établissement.
Aucun enfant ne fréquentera une autre classe durant le cours de natation.

Le prix de **150 €** comprend l'entrée à la piscine et les déplacements en bus.
Le défraiement des moniteurs brevetés est offert par l'école.

Date(s) de paiement MGE / MGF pour le 20 septembre (annuel : 150€) ou en 3 mensualités de 50€ (20 septembre, 20 octobre et 20 novembre).

sur le compte : **BE80 0682 4784 9777**

en communication : « natation + nom de l'enfant + classe »

Les élèves apprennent réellement à nager. En fin d'année scolaire, une attestation leur sera fournie.

Les enseignantes et moi-même, nous nous tenons à votre disposition si vous désirez des renseignements complémentaires.

En vous remerciant pour votre confiance.

Christian De Weerd, directeur de la section fondamentale